

MINERGIE®

Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie
Mehr Lebensqualität, tiefer Energieverbrauch

Maisons avec un label de qualité

Mieux construire, mieux vivre

INFORMATIONS AUX MAÎTRES D'OUVRAGE

- MINERGIE® procure du confort, assure la conservation de la valeur du bien et garantit l'efficacité énergétique
- Les coûts de construction ne sont guère plus élevés
- MINERGIE® est une marque déposée

Habitation MINERGIE® (BE-221)



MINERGIE®+ MADE IN SWITZERLAND

Label de qualité MINERGIE®

L'essentiel en bref

MINERGIE® est un label de qualité destiné aux bâtiments neufs et aux bâtiments anciens qui ont été modernisés. Ce label englobe toutes les catégories de bâtiments. Le confort des utilisateurs est sa priorité. Le besoin en chaleur de chauffage est un facteur clé quand il s'agit d'évaluer la qualité d'une construction. MINERGIE® fixe également une limite de consommation d'énergie finale.

Les avantages du standard de construction

Mieux construire en suivant les principes MINERGIE® a au moins trois avantages: un plus grand confort, une meilleure conservation de la valeur du bien et des économies substantielles en matière de coûts énergétiques.

Le confort thermique est plus élevé dans des constructions équipées de murs extérieurs, de sols et de toits étanches et bien isolés. Pourquoi? Parce que les surfaces intérieures de l'enveloppe sont plus chaudes et la température intérieure plus homogène. Ces éléments sont également de mise pendant les chaudes journées d'été; le bâtiment reste en effet à une température plus fraîche et agréable.

Conservation de la valeur du bien: la qualité de la construction a un impact important sur la valeur à moyen et long terme d'un bien foncier. D'après une étude de la Banque cantonale de Zurich, un bâtiment MINERGIE® a une valeur qui au bout de 30 ans, est de 9 % supérieure à celle d'une maison de conception traditionnelle.



Des coûts énergétiques moindres: chaque kilowattheure économisé se ressent sur le porte-monnaie et ce, pendant plusieurs dizaines d'années. Ces économies compensent donc l'éventuel surcoût engendré par une construction de meilleure qualité. MINERGIE® fixe des objectifs mais n'impose en aucun cas des conditions sur la manière de les atteindre. Le maître d'ouvrage, les concepteurs du bâtiment gardent ainsi leur entière liberté architecturale; le choix des matériaux et de l'agent énergétique appartient également aux personnes concernées.

Quatre standards pour tous les domaines

Le label MINERGIE® comprend quatre standards: MINERGIE®, MINERGIE-P®, MINERGIE-ECO® et MINERGIE-P-ECO®. Ces standards garantissent confort de l'utilisateur, efficacité énergétique et rentabilité. En matière d'efficacité énergétique, MINERGIE® est le standard de base et MINERGIE-P®, le standard le plus efficace. En d'autres termes, un bâtiment MINERGIE® consomme moins d'énergie que ce que la loi stipule. La mention Eco désigne les bâtiments MINERGIE® et MINERGIE-P® qui tiennent compte des aspects liés à l'éco-construction et à la santé. MINERGIE® propose ainsi des standards qui sont destinés à l'avant-garde technologique mais qui ont aussi vocation à pénétrer le marché en profondeur.

Institutions et organisations responsables de projets

MINERGIE® est une marque déposée de l'association éponyme. Les membres de l'Association sont les cantons, la Confédération, des établissements scolaires, des associations, des entreprises et des

particuliers. Le Secrétariat et l'Agence bâtiment sont chargés des activités de l'Association. Le Tessin et la Suisse romande comptent deux agences qui planifient et dirigent les activités dans leurs régions linguistiques. MINERGIE® est partenaire de SuisseÉnergie.

Des modules MINERGIE® pour des constructions simples

MINERGIE® certifie des bâtiments mais aussi des éléments de construction qui ont un intérêt sur le plan énergétique (murs, toitures, fenêtres, portes, luminaires, etc.). L'avantage ? Une maison construite en grande partie avec des modules MINERGIE® respecte automatiquement le standard MINERGIE®; le justificatif de qualité s'en trouve fortement simplifié. La modernisation d'un bâtiment est également plus simple; les modules MINERGIE® permettent en effet de moderniser un bâtiment en plusieurs étapes tout en ayant le standard MINERGIE® comme objectif.

Partenaires impliqués dans MINERGIE®

Les partenaires spécialistes MINERGIE® aident les maîtres d'ouvrage et les investisseurs à réaliser leurs projets MINERGIE®. Les partenaires spécialistes MINERGIE® sont des entreprises du secteur de la conception ou impliquées dans l'exécution de travaux. Ces entreprises doivent pouvoir prouver qu'elles ont construit ou rénové au moins deux bâtiments en respectant les standards MINERGIE®. Les partenaires spécialistes suivent régulièrement des cours de formation continue MINERGIE®. L'annuaire des partenaires spécialistes MINERGIE® se trouve sur www.minergie.ch, rubrique «Portail d'adresses».

Rentabilité

Utilisation et valeur ajoutée

Les chiffres montrent depuis longtemps que les constructions MINERGIE® ont une bonne rentabilité. Les coûts moyens annuels (coûts du capital et charges d'exploitation) des nouvelles constructions sont donc inférieurs à ceux des bâtiments conventionnels. Les bâtiments modernisés d'après les standards MINERGIE® présentent même des surcoûts peu élevés, ainsi que d'autres avantages.

Les avantages qu'offrent les bâtiments MINERGIE® sont évidents:

- Aujourd'hui, les bâtiments MINERGIE® engendrent des coûts moyens annuels déjà inférieurs aux constructions conventionnelles. Cette tendance s'accroît encore avec l'augmentation des prix de l'énergie.
- Il est nécessaire d'avoir des objectifs ambitieux quand il s'agit de constructions durables sur lesquel-

les on investira pendant 30 ans et plus. MINERGIE® garantit la conservation de la valeur d'un bâtiment sur le long terme.

- MINERGIE® est devenue la solution standard qui est utilisée dans les constructions de qualité.
- MINERGIE® est synonyme de confort, d'efficacité énergétique et de rentabilité.

Coûts

Seuls les coûts liés aux investissements sont susceptibles d'être plus élevés dans les constructions MINERGIE® que dans les bâtiments conventionnels. Ces surcoûts éventuels se situent entre 3 et 10%.

Les investissements MINERGIE® sont généralement amortis au bout de sept ans car les coûts à l'année sont nettement plus faibles. Les sommes économisées au niveau des coûts énergétiques peuvent être



réinvesties dans l'immeuble; elles rentabilisent en effet les installations pendant toute la durée de vie de la construction. Les études de la Banque cantonale de Zurich montrent qu'au bout de 30 ans, les constructions MINERGIE® atteignent sur le marché une plus-value de 9% supérieur aux biens fonciers conventionnels de même type.

Bilan: Les constructions MINERGIE® sont également très compétitives en matière de coûts. Certains cantons proposent une aide financière aux constructions MINERGIE®. Sans oublier les crédits hypothécaires que proposent les banques à des conditions préférentielles. Effectuer des modernisations certifiées MINERGIE® est avantageux sur le plan fiscal car les coûts induits par des travaux de construction d'envergure sont déductibles et considérés comme des frais d'entretien ordinaires.

Aspect macro-économique

L'aspect macro-économique de MINERGIE® est un autre point positif; l'artisanat national profite de ces constructions de meilleure qualité. Il en est tout autrement des constructions qui consomment une grande quantité d'énergie, l'essentiel de la création de richesse se trouvant dans les pays producteurs d'énergie. Ces modes de construction améliorés encouragent d'ailleurs les innovations au niveau de la technique de construction et des installations techniques des bâtiments.



1to1
energy

1to1 energy, c'est le nom du courant fourni par plus de 130 distributeurs d'énergie à plus d'un million de personnes, dans toute la Suisse.

1to1 energy propose une gamme de produits intelligents, dont de l'éco-courant certifié naturemade, et vous conseille en matière d'efficacité énergétique.

Plus d'informations sur www.1to1energy.ch.

Bien emballé, agréablement aéré !

MINERGIE® ne va pas plus loin que les valeurs maximales déterminées pour le besoin en énergie de chauffage. Les moyens d'y arriver sont multiples. Il est important de considérer l'ensemble du bâtiment comme un système intégral comportant l'enveloppe et les installations techniques du bâtiment (chauffage, aération et production d'eau chaude). Ces installations doivent être associées de manière judicieuse. Dans les bâtiments MINERGIE® qui ont un besoin minimal en chaleur de chauffage, l'agent énergétique pour le chauffage peut jouer un rôle accessoire. En proportion, la consommation d'eau chaude occupe une place importante dans le bilan énergétique. Il est possible dans ce cas-là d'opter pour des solutions qui utilisent des énergies renouvelables (p. ex. des capteurs solaires). Les exigences requises dépendent de la catégorie de bâtiments. Un résumé détaillé est disponible sur www.minergie.ch.

De l'air frais en permanence

Quand l'enveloppe du bâtiment est étanche, le renouvellement de l'air doit se faire de manière systématique, pour éviter les méfaits de l'humidité et la pollution. Cette aération permet de récupérer de manière judicieuse la chaleur provenant de l'air vicié. Une enveloppe étanche et bien isolée associée à une aération agréable crée des conditions optimales de confort.

Pourquoi ?

- Un air sain est le meilleur des arguments en faveur d'une aération douce.
- Les pièces d'habitation sont protégées du bruit extérieur mais laissent quand même pénétrer l'air frais. Cette protection supplémentaire présente de gros avantages, surtout quand le bâtiment se situe dans une zone bruyante. Cette protection améliore

en effet l'attractivité locative ou la valeur d'usage d'une maison d'habitation.

- Les pollens et les germes sont retenus par les filtres. La qualité de l'air dans la pièce est donc nettement supérieure à celle de l'extérieur. Cette constatation s'appuie sur une enquête de l'Office fédéral de la santé publique.

- L'échangeur de chaleur installé dans l'appareil d'aération permet à l'air froid sortant de pénétrer dans les pièces à une température tempérée. Pendant les périodes de chaleur estivale, l'échangeur est contourné.

- Le lien à l'environnement est préservé, les fenêtres pouvant être ouvertes sans la moindre hésitation.



Le standard MINERGIE® pour un bâtiment requiert six exigences

Ces exigences concernent les bâtiments d'habitation. Les standards qui concernent les autres catégories de bâtiments figurent dans le règlement MINERGIE® (voir www.minergie.ch).

1. Exigences primaires requises pour l'enveloppe

Nouvelles constructions: besoin de chaleur pour le chauffage (Q_h) inférieur à 90 % de la valeur limite (H_b) définie par la norme SIA 380/1:2009

Modernisation de constructions antérieures à 2000: aucune exigence primaire pour l'enveloppe

Une bonne enveloppe de bâtiment garantit des températures agréables en hiver comme en été. Une bonne isolation thermique et une construction étanche à l'air sont donc des conditions préalables. Une construction de formes compactes est particulièrement adaptée au standard MINERGIE®.

2. Aération

Un renouvellement systématique de l'air est indispensable. Une aération manuelle qui se fait par les fenêtres ne garantit pas ce renouvellement.

Par exemple, une aération douce avec récupération de chaleur améliore le climat ambiant et économise de l'énergie.

3. Besoin énergétique pour le chauffage des pièces, la production d'eau chaude, le renouvellement de l'air et la climatisation

Nouveaux bâtiments d'habitation: 38 kWh/m² maximum.

Bâtiments d'habitation modernisés et construits avant 2000: 60 kWh/m² maximum.

Un nouveau bâtiment MINERGIE® consomme moins de 40 kWh qui correspond à 4 litres de mazout équivalent. Cette faible consommation et la conception du bâtiment rendent évidentes l'utilisation d'énergies renouvelables. Le besoin énergétique est pondéré en fonction des agents énergétiques utilisés: l'électricité est pénalisée d'un facteur deux alors que le bois bénéficie d'un facteur 0.7.

4. Justificatif du confort thermique estivale

En été, aucune pièce ne doit avoir de températures élevées.

Dans la plupart des cas, la déclaration basée sur l'évaluation globale se fait dans le justificatif MINERGIE®. Dans certaines conditions, cette déclaration est effectuée au moyen du justificatif informatique (Outil SIA Climatisation).

5. Exigences supplémentaires

Aucune exigence supplémentaire pour les bâtiments d'habitation

MINERGIE® recommande généralement d'utiliser des appareils électroménagers de classe A, A+ ou A++.

6. Coûts

Surcoûts de 10 % maximum, par rapport aux constructions conventionnelles

Les faibles coûts d'exploitation contribuent à amortir les investissements et permettent d'avoir plus de confort.

Un standard de bâtiments haut de gamme

MINERGIE-P® est la version de standard de bâtiments qui représente la plus grande efficacité. Un bâtiment certifié MINERGIE-P® a besoin de nettement moins d'énergie qu'un bâtiment conventionnel, d'où un concept de bâtiment autonome axé sur un besoin en énergie moindre. Un bâtiment MINERGIE-P® est donc un système global qui est entièrement conçu, construit et optimisé dans ce sens. Une couche d'isolation thermique supplémentaire n'est donc pas suffisante.

A l'image du standard MINERGIE®, le standard MINERGIE-P® définit des exigences élevées en matière de confort et détermine des objectifs de rentabilité encore plus importants. MINERGIE-P® s'adresse à toutes les catégories de bâtiments, seules les piscines couvertes ne peuvent être certifiées.

Les cinq exigences suivantes doivent être respectées:

- Faible besoin en chaleur de chauffage
- Faible indice de dépense d'énergie pondéré pour l'aération, le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- Forte étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment
- Faible besoin de puissance thermique spécifique
- Appareils électroménagers de catégories d'efficacité énergétique A et A+

A l'avant-garde de la technique de construction

Les constructions certifiées MINERGIE-P® sont des vecteurs d'innovation. Ce concept de bâtiment représente ce qui se fait de mieux sur le plan de la technique de construction et des installations techniques de bâtiments. Les nouvelles technologies trouvent dans le standard MINERGIE-P® un champ d'application approprié; l'augmentation de l'efficacité énergétique, l'utilisation des énergies renou-

velables et le développement de la technique de construction font en effet partie de leurs objectifs. MINERGIE-P® est une plateforme pour des concepteurs, des maîtres d'ouvrage et des entreprises qui veulent innover. Il s'agit donc d'un standard pionnier pour l'ensemble du secteur du bâtiment. Grâce à ce standard, un bâtiment peut également conserver sa valeur plus longtemps.

Les 12 mesures MINERGIE-P® les plus importantes:

- Rapport surface/volume avantageux, forme compacte
- Emplacement bénéficiant d'un bon ensoleillement
- Faible ombrage des bâtiments voisins et des balcons
- Gains maximum obtenus grâce aux rayons solaires (grandes fenêtres orientées vers le sud) et utilisation optimisée de ces gains (masse de bâtiment pouvant agir comme un accumulateur)
- Bonne protection solaire (protection thermique estivale)
- Surfaces horizontales: coefficient U de l'ordre de 0,1 W/m²K
- Surfaces verticales: coefficient U de l'ordre de 0,15 W/m²K
- Pour les fenêtres, coefficient U inférieur à 1,0 W/m²K, de l'ordre de 0,8 W/m²K de préférence (vitrage triple)
- Ponts thermiques minimisés
- Enveloppe du bâtiment étanche à l'air (test d'étanchéité à l'air)
- Installation d'aération avec récupération de chaleur
- Besoin énergétique comblé par des énergies renouvelables (au moins partiellement)



Santé et Éco-construction

MINERGIE-ECO® complète les standards MINERGIE® et MINERGIE-P®. Alors que des critères comme le confort et l'efficacité énergétique sont la marque de fabrique des bâtiments MINERGIE®, les bâtiments certifiés MINERGIE-ECO® respectent également les exigences qui permettent d'arriver à une construction saine et écologique.

Pour être certifiée MINERGIE-ECO®, une construction doit d'abord être conforme à MINERGIE® ou à MINERGIE-P®. Parallèlement aux services de certification MINERGIE® et MINERGIE-P®, le service de certification MINERGIE-ECO® évalue les qualités sanitaires et écologiques d'un projet ou d'un bâtiment. La procédure de justification MINERGIE-ECO® s'applique aux immeubles de bureaux, aux établissements scolaires et aux immeubles d'habitation. Les maisons individuelles ou les habitations de petite taille ayant une surface de référence énergétique de 500 mètres carrés maximum peuvent également obtenir le justificatif, moyennant une procédure simplifiée. Une offre du même type est prévue pour les bâtiments qui ont été modernisés.

Les avantages de MINERGIE-ECO®

MINERGIE-ECO® est une valeur ajoutée pour les propriétaires, les concepteurs mais aussi pour les utilisateurs. Ce standard procure les avantages suivants:

- Très bonne qualité de vie et de travail, notamment en raison de la lumière naturelle optimale et des espaces intérieurs dépourvus de polluants.
- Conservation optimale de la valeur des bâtiments grâce à des possibilités d'utilisation très flexibles.
- Faible impact sur l'environnement et préservation des ressources, de la construction à la démolition.
- Évaluation des qualités écologiques et sanitaires des bâtiments grâce à une procédure efficace de justification.
- Critères reconnus par les instituts de financement pour les hypothèques accordées à des conditions préférentielles («crédits écologiques»).

MINERGIE-ECO®

	MINERGIE®	ECO	
Meilleure qualité de vie	Confort <ul style="list-style-type: none"> ■ Confort thermique élevé au moyen d'une enveloppe étanche et bien isolée ■ Confort élevé grâce à une protection contre la surchauffe estivale ■ Renouvellement d'air systématique, de préférence par une aération douce pour les constructions nouvelles et les rénovations d'habitation 	Santé <ul style="list-style-type: none"> ■ Éclairage naturel optimisé ■ Faibles nuisances sonores provenant de l'extérieur ■ Faible concentration de polluants dans l'air intérieur provenant de matériaux de construction ■ Faible rayonnement ionisant (radon) 	Lumière
			Bruit
			Air intérieur
Respect de l'environnement	Efficacité énergétique: pour une affectation définie <ul style="list-style-type: none"> ■ la consommation totale d'énergie se situe au minimum 25 % et ■ la consommation d'énergie fossile au minimum 50 % en dessous de la consommation pour un état moyen de la technique. 	Écologie du bâtiment <ul style="list-style-type: none"> ■ Matières premières largement disponibles et part élevée de matériaux de recyclage ■ Matériaux de construction avec de faibles nuisances pour l'environnement lors de la fabrication et de la mise en œuvre ■ Constructions aisément démontables avec des matériaux de construction qui peuvent être valorisés ou éliminés sans nuisances pour l'environnement 	Matières premières
			Fabrication
			Déconstruction

Modules MINERGIE®

Une assurance qualité simple

Les modules MINERGIE® sont des éléments de construction de qualité MINERGIE® qui ont un intérêt sur le plan énergétique. Une maison construite essentiellement avec des modules MINERGIE® respecte en principe les exigences du standard MINERGIE®. Une construction utilisant des modules MINERGIE® présente au moins deux avantages non négligeables. Le contrôle de qualité est tout d'abord largement simplifié car les modules évalués et utilisés sont préalablement certifiés MINERGIE®. Deuxième avantage: les modules MINERGIE® permettent de moderniser un bâtiment en plusieurs étapes.

Critères de qualité

MINERGIE® accorde la licence de certification de modules à des associations professionnelles et des filières professionnelles. Cet ensemble d'exigences MINERGIE® et de savoir-faire technique permet de proposer des modules qui en dehors des avantages procurés par leur consommation énergétique, remplissent d'autres conditions importantes: facilité d'utilisation, résistance mécanique, facilité d'entretien et rentabilité.

Module mur et toiture MINERGIE®

Il existe un grand nombre de matériaux et de structures de construction adaptés aux murs et aux toitures, si bien qu'il est difficile de s'y retrouver retrouver dans une offre aussi étendue. Le module mur et toiture MINERGIE® permet de séparer le bon grain de l'ivraie. Ces modules remplissent les exigences importantes requises par la physique de bâtiment.

Module fenêtres MINERGIE®

L'assurance qualité en matière de fenêtres est particulièrement importante car elles protègent des pertes thermiques et du «trop plein» de chaleur en été. Avec une valeur U maximale de 1,0 W/m²K, les fenêtres MINERGIE® garantissent un confort thermique élevé ainsi que des économies d'énergie. Une fenêtre MINERGIE® n'a aucun risque d'avoir de la condensation, ce qui n'est pas le cas des fenêtres de qualité moyenne.

Module portes MINERGIE®

Les portes extérieures sont un des éléments importants dont il faut tenir compte lorsqu'il s'agit d'avoir une enveloppe bien isolée et étanche. La quantité d'énergie qui s'échappe par les portes n'est pas du tout négligeable. Le choix d'une porte doit donc se faire de manière réfléchie en tenant compte de cette question. Le panneau de porte mais aussi le dormant, les joints et les ferrures sont pris en compte quand une porte est certifiée module MINERGIE®.

Module luminaires MINERGIE®

Le rendement lumineux des éclairages mais aussi la puissance en stand-by et la limitation de l'éblouissement sont des critères importants en matière de certification MINERGIE® de luminaires. Le procès-verbal des mesures effectuées par un laboratoire accrédité conditionne la certification.



Membres MINERGIE®

Soutenir une bonne cause

L'Association MINERGIE® est soutenue par ses membres: des entreprises, la Confédération, les cantons, des établissements scolaires et des associations. L'Association compte environ 400 membres. Des leading partners et de nombreux sponsors s'engagent également pour MINERGIE®.

Avantages réservés aux membres de MINERGIE®

- Distinction de la société avec le logo
- Utilisation gratuite du «marché en ligne» sur www.minergie.ch
- Les membres, leurs adresses et un lien actif figurent sur la liste des bâtiments MINERGIE®.

■ Les membres sont recommandés lorsque des demandes des acteurs du marché parviennent au secrétariat, aux agences MINERGIE® et aux services cantonaux de l'énergie. La sélection se fait sur www.minergie.ch, rubrique «Portail d'adresses».

■ Les membres sont choisis en priorité pour être partenaires des manifestations organisées par MINERGIE®.

■ Inscription sur www.minergie.ch.



Partenaires spécialistes MINERGIE®

Les spécialistes

Les partenaires spécialistes MINERGIE® aident les maîtres d'ouvrage et les investisseurs à réaliser leurs projets MINERGIE®.

Les partenaires spécialistes MINERGIE® sont des entreprises du domaine de la conception ou impliquées dans l'exécution de travaux. Ces entreprises doivent pouvoir prouver qu'elles ont construit ou rénové au moins deux constructions en respectant les standards MINERGIE®.

Si elles n'ont pas les références exigées ci-dessus, les sociétés de planification et d'exécution de travaux peuvent obtenir le statut de partenaire spécialiste en justifiant de leur expérience professionnelle

et après avoir suivi avec succès un cursus de cours de formation continue MINERGIE®.

Les partenaires spécialistes MINERGIE® sont des interlocuteurs compétents en matière de construction de maisons MINERGIE®. Le site www.minergie.ch compte un carnet d'adresses classées par branches et par régions.



EgoKiefer
Fenêtres et portes



EgoKiefer est le numéro 1 sur le marché suisse des fenêtres et des portes. Membre et partenaire spécialiste MINERGIE®, EgoKiefer propose un module de fenêtres MINERGIE® dans tous les matériaux. Fabriquées par EgoKiefer, les «swiss topwindows» permettent de réduire jusqu'à 75% la consommation énergétique au niveau de la fenêtre. Elles apportent jusqu'à 15% de luminosité en plus et protègent du froid, du bruit, du vent, des intempéries et même des intrus. Les «swiss topwindows» sont le résultat de la compétence unique qu'EgoKiefer a acquise dans ce système: la concrétisation de plus de 75 ans d'expérience du marché.

Information et qualité garanties

Protection de la marque

MINERGIE® est une marque déposée et protégée en tant que telle contre tout abus. L'appellation «Maison-MINERGIE®» ne saurait en aucun cas relever de critères subjectifs mais doit être uniquement utilisée pour des bâtiments qui respectent bien un standard MINERGIE®. Les modules MINERGIE® peuvent désigner des maisons mais aussi des éléments de construction et des systèmes.

Assurance-qualité

La marque sera une référence sur le long terme si des mesures d'assurance-qualité sont appliquées de manière systématique.

■ La procédure standardisée de certification est au cœur de l'assurance-qualité. Pour obtenir le certificat MINERGIE®, il est essentiel que le bâtiment

soit terminé. En effet, seule une construction achevée peut porter la marque MINERGIE®. L'assurance-qualité permet de fournir par écrit un certificat sur la base des données de conception qui sont nécessaires quand la vente d'un bâtiment MINERGIE® est en négociation. L'évaluation technique des données de conception et les contrôles aléatoires relèvent des offices de certification accrédités. Cette évaluation permet de développer ensuite des ensembles précis de règles et garantit une amélioration constante.

■ Les requérants ou, le cas échéant, les professionnels du bâtiment mandatés par le maître de l'ouvrage sont responsables de la conformité de la conception et de l'exécution du chantier. Une déclaration en ce sens accompagne la demande de label et est garantie jusqu'à la fin des travaux par le biais de la confirmation écrite d'achèvement des travaux.

■ Ces mesures relatives à la qualité s'ajoutent aux informations et à la formation continue dispensée aux concepteurs, aux maîtres d'ouvrage et aux certificateurs.

Durée de validité du certificat MINERGIE®

Une maison MINERGIE® garde le statut de maison MINERGIE® indéfiniment. Le certificat expire seulement si la construction subit une modification significative sur le plan énergétique.





VD-057

Autres informations

Pour en savoir plus

Informations disponibles sur le site Internet

La qualité de la marque MINERGIE® est protégée par un ensemble de règles. Les documents permettant d'obtenir la certification MINERGIE® sont tous disponibles sur le site Internet et peuvent être téléchargés gratuitement et utilisés. Le site Internet propose des brochures d'information sur les différents standards et rend compte de l'actualité de MINERGIE®. www.minergie.ch

Donner l'exemple

MINERGIE® est devenue incontournable. En Suisse, les milliers de bâtiments certifiés MINERGIE® peuvent en témoigner. Ces bâtiments sont recensés sur le site Internet de MINERGIE®, rubrique «Liste de bâtiments».

Les maîtres d'ouvrage intéressés par ces bâtiments peuvent s'en inspirer: presque tous les types de bâtiments sont certifiés MINERGIE®.

Vers des appareils à faible consommation d'énergie

MINERGIE® recommande la plupart du temps d'utiliser des appareils électroménagers de classe A, A+ ou A++, mais il n'est pas toujours facile pour les consommateurs de faire le bon choix. Le site Internet www.topten.ch permet de s'y retrouver. Des spécialistes y présentent les meilleurs appareils selon les catégories. Et ce n'est pas tout: des domaines qui ont également un intérêt sur le plan énergétique (mobilité, loisirs ou courant vert) font l'objet d'évaluations. www.topten.ch



Acteurs

Nous sommes toujours là pour vous aider

Les partenaires spécialistes locaux se feront un plaisir de répondre à toutes les questions que vous poserez sur MINERGIE®. Leurs adresses sont disponibles sur www.minergie.ch
→ Service → Portail d'adresses.

Les services cantonaux de l'énergie fournissent également toutes les réponses aux questions posées sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, les énergies renouvelables et les contributions financières. Leurs adresses sont disponibles sur www.minergie.ch.

Autres acteurs

Agence MINERGIE® romande

Grandes-Rames 12/14
1700 Fribourg
romandie@minergie.ch

Secrétariat MINERGIE®

Steinerstrasse 37
3006 Berne
info@minergie.ch

MINERGIE® Agence bâtiment

St. Jakobs-Strasse 84
4132 Muttenz
agentur@minergie.ch

Agence MINERGIE® Tessin

Via Trevano
6952 Canobbio
ticino@minergie.ch

Offices de certification

Office romand de certification MINERGIE-P®

Grandes-Rames 12/14
1700 Fribourg
certification@minergie.ch

Office alémanique de certification MINERGIE-P®

Technikumstrasse 21
6048 Horw
minergie-p@minergie.ch

Bureau de certification MINERGIE-ECO®

Suisse romande
Pl. de la Riponne 10
1014 Lausanne
yves.roulet@vd.ch

Office de certification luminaires MINERGIE®

Schaffhauserstrasse 34
8006 Zurich
stefan.gasser@minergie.ch
www.toplicht.ch

Offices cantonaux MINERGIE® de certification

www.minergie.ch → A propos de MINERGIE® →
Offices de certification → Offices cantonaux de certification



Informations complémentaires

Agence MINERGIE® romande

Grandes-Rames 12/14

1700 Fribourg

romandie@minergie.ch

www.minergie.ch

Ces entreprises financent l'édition des brochures.

FMB [Ⓜ]

BKW FMB Energie SA

EgoKiefer

Fenêtres et portes

